Ve ANNÉE. — No 51. L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. 17 DÉCEMBRE 1876

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Prix d'abonnement.
Pour la Suisse :
Un an. . . . . 8 fr.
Six mois . . . . . 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 centimes.

Prix d'abonnement.
Pour l'extérieur :
Un an. . . . . fr. 10»60
Six mois. . . . fr. 5»30
Pour l'Allemagne :
On s'abonne par l'intermédiaire des bureaux de poste, au prix de fr. 8»20 pour un an ; fr. 4»20 pour six mois.

Administration du *Bulletin de la Fédération jurassienne* : à Sonvillier (canton de Berne, Suisse.)

Le *Bulletin* paraîtra l'année prochaine aux mêmes conditions qu'actuellement : le prix de l'abonnement reste fixé à *deux francs* par trimestre pour la Suisse.

Nous espérons que, malgré la gêne produite dans la classe ouvrière du Jura par la crise, aucun de nos abonnés actuels ne nous abandonnera : tous comprendront que la presse est l'arme la plus efficace que nous possédions en ce moment pour défendre les droits de l'ouvrier contre la bourgeoisie exploitante : tous continueront à faire leur devoir, au prix d'un sacrifice, s'il est nécessaire.

Mais ce n'est pas assez. Il faut que le *Bulletin* agrandisse le cercle de ses lecteurs. En ce moment plus que jamais, il est nécessaire de mettre sous les yeux de tous les ouvriers les solutions que le socialisme donne aux graves questions qui intéressent le travail. Ainsi, que nos amis, à l'occasion du renouvellement de l'abonnement, fassent tous leurs efforts pour trouver à notre *Bulletin* des lecteurs et des abonnés nouveaux.

C'est surtout à nos amis de la Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val de St-Imier, de Porrentruy, de Genève, que nous faisons un pressant appel dans ce sens.

Que nul ne s'en remette à son voisin pour l'accomplissement de ce devoir : que chacun agisse *personnellement* dans le cercle de ses connaissances, et nous sommes persuadés que des résultats satisfaisants pourront être obtenus.

A l'œuvre donc avec ardeur et entrain !

L'assemblée populaire qui s'est réunie dimanche dernier à St-Imier pour s'occuper de l'*Avenir des ouvriers horlogers* a voté l'impression d'un Manifeste aux populations horlogères. Ce Manifeste reproduit les idées qui ont été émises dans l'assemblée par les divers orateurs, et nous constatons avec plaisir que, bien que dans cette réunion populaire différentes nuances d'opinions fussent représentées, le texte de ce document a été adopté à l'unanimité.

Le voici :

Aux populations horlogères.

La période que nous traversons marquera, comme le fait le plus important, dans l'histoire de l'industrie horlogère. La concurrence, sur une grande échelle, que fait à notre système de fabrication de la montre, tout spécialement l'industrie américaine, a créé une situation intolérable pour nos populations. Le pays tout entier est agité par des projets de réformes, et personne ne peut plus se le dissimuler, la réforme la plus importante, et qui s'imposera inévitablement, c'est la transformation de notre système de fabrication, par l'introduction et le perfectionnement des machines, par l'installation des manufactures.

Depuis plusieurs années déjà nous assistons à ce travail de transformation ; dans tous nos districts ont déjà été installées des manufactures d'horlogerie avec un outillage plus ou moins perfectionné, et cependant nous doutions généralement que ce fût là l'avenir réservé à toute notre industrie. Il a fallu les révélations, fondées sur une sérieuse observation des faits, d'industriels réputés dans nos contrées, pour que la situation apparût telle qu'elle est.

Une partie de la population se retranche encore derrière cet argument : « La manufacture ne peut pas atteindre les spécialités de la montre soignée. » Nous ne pouvons prévoir tous les changements que peut nous réserver le perfectionnement continu de l'outillage, et ce qui aujourd'hui nous apparaît comme exclusivement réservé au travail de la main, peut, par l'invention et l'application d'un procédé mécanique quelconque, devenir la propriété du travail à la machine.

Lors même que quelques spécialités échapperaient à la production manufacturière, il n'en reste pas moins vrai que la production de la montre courante, celle qui occupe l'immense majorité de nos populations, se fera prochainement dans des manufactures d'horlogerie. Deux faits, d'une importance capitale, sont à ajouter à ce qui précède : l'état actuel du monde ne nous permet pas d'espérer de nouveaux débouchés importants pour la vente de la montre ; les débouchés actuels peuvent au contraire se restreindre, soit par le développement de la concurrence étrangère — qui ne restera pas stationnaire dans le perfectionnement des moyens de production, — soit par le discrédit qui peut atteindre nos produits livrés, par exemple en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, où l'on expédie des quantités considérables de montres d'une qualité plus qu'inférieure.

D'un autre côté, l'emploi d'un outillage perfectionné exclura de la production un nombre considérable de bras devenus inutiles. Ces bras inoccupés feront une terrible concurrence à ceux qui seront occupés. Poussés par la misère, les ouvriers sans travail offriront sans cesse leurs bras pour un salaire toujours plus minime, jusqu'à ce que l'existence soit devenue impossible même en travaillant.

Dans les manufactures, les employés de bureaux, les visiteurs, les chefs d'ateliers, les contre-maîtres jouiront de certaines faveurs. La classe ouvrière sera ce que sont aujourd'hui les populations manufacturières.

Les directeurs de fabrique, une compagnie d'actionnaires, se répartiront le fruit de cette production collective.

Chez nous aussi, comme dans tous les centres manufacturiers, nous aurons quelques millionnaires, propriétaires exclusifs de la richesse publique et de la vie des populations, et un prolétariat misérable.

La loi qui régit la production moderne est une loi de fer, et toutes les tirades sentimentales ne l'empêcheront pas de recevoir son application dans l'industrie horlogère.

Pour ceux qui doutent de la réalisation prochaine de la situation que nous venons d'indiquer, qu'ils examinent sérieusement ce qui se passe actuellement dans toutes les localités industrielles. S'ils sont quelque peu intelligents et de bonne foi, ils devront reconnaître que nous n'exprimons que la réalité des choses en indiquant dans quelle voie nous marchons.

Les classes ouvrières peuvent-elles intervenir pour la sauvegarde de leurs in-

térêts dans ce travail de transformation?

Nous le pensons, et nous croyons agir en bons citoyens en indiquant ce qui, selon nous, doit être fait pour que les intérêts des populations ouvrières ne soient pas sacrifiés.

Si tous les ouvriers horlogers étaient organisés, ne résulterait-il pas de cette organisation une puissance d'action capable de faire valoir les intérêts des ouvriers? Evidemment.

Cette organisation générale, beaucoup d'ouvriers, trop peu réfléchis, l'ont rendue jusqu'à présent impossible, parce qu'ils se sont arrêtés à une considération que les faits réduisent à néant aujourd'hui: « Les théories de l'Internationale sont inapplicables chez nous. » — On acceptait bien de l'Internationale le groupement des ouvriers par corps de métiers et la fédération de ces groupes, mais on ne voulait pas de ses *utopies*. Et ces utopies, quelles étaient-elles? La propriété collective des instruments de travail et la transformation radicale des conditions sociales actuelles.

Que nous enseigne la situation actuelle? L'industrie horlogère, comme beaucoup d'autres industries importantes, subit les lois de la production moderne: elle entre dans la phase de la production centralisée dans les mains de compagnies financières, elle assiste à la disparition de la classe moyenne pour ne laisser en haut que quelques riches entrepreneurs, et en bas un prolétariat.

Appropriation de tout au profit de quelques-uns, transformation des conditions de l'industrie au profit d'une minorité qui se réduira toujours — tel est le mot de la situation.

L'Internationale a posé la question autrement: Nous sommes pour la science, pour le perfectionnement de l'outillage, pour l'emploi des machines, pour la production sur une grande échelle, mais à condition que ces progrès soient au bénéfice de tous, et non au profit exclusif de quelques-uns.

Ouvriers! Il faut choisir entre les deux solutions: consentir à n'être que des machines vivantes dans l'immense engrenage industriel, ou vouloir être des hommes donnant leur part de travail, mais jouissant aussi de leur part légitime des fruits de la production collective.

Suivant la solution à laquelle vous vous rattacherez, vous vous prêterez à l'abaissement moral et physique des populations ouvrières, ou vous contribuerez à préparer un avenir de réparation et de justice.

Tous les équivoques par lesquels on cherchera à échapper au dilemme que nous posons sont réduits à néant par la plus simple observation des faits.

Nous sommes dans le vrai, et nous avons le droit de faire appel aux populations horlogères pour les engager à abandonner la voie de juste-milieu dans laquelle elles sont restées jusqu'à ce jour, et à prêter à l'œuvre de l'Association internationale des travailleurs leur concours dévoué et actif.

Les organisations locales, unies dans la Fédération jurassienne, constitueront une puissance avec laquelle il faudra compter, tant dans les questions de détail — sauvegarde de la dignité des ouvriers dans les établissements industriels, défense des salaires, améliorations partielles de la position des ouvriers — que dans les question d'intérêt général.

Il faut vaincre l'indifférence et la timidité, et, chacun recherchant la forme d'organisation qui convient le mieux à sa situation spéciale, tous pourront apporter leur pierre à l'édifice que nous avons à élever: une organisation sociale fondée sur la garantie de l'existence de chacun.

On lit dans le *Peuple*, du Locle:

« Le bruit court qu'une société au capital d'un demi-million s'est formée aux Montagnes pour introduire sans retard le système de fabrication américaine dans l'horlogerie neuchâteloise.

» On aurait à cet effet acheté la fabrique de Morat et l'on serait en pourparlers avec celle de Schaffhouse.

» Nous aussi nous sommes d'avis que, si des réformes radicales sont nécessaires et indispensables, il convient de les introduire le plus tôt possible. Seulement, s'il s'agit de sauvegarder la fabrication des Montagnes; nous ne comprenons pas trop pourquoi on commence les réformes ailleurs que chez nous. »

Le *Confédéré* de Fribourg publie de son côté la nouvelle suivante:

« Si nous sommes bien informé, la fabrique d'horlogerie Domon et Cie, à Montilier (Morat), a été vendue à un consortium de la Chaux-de-Fonds au prix de trois cents et quelques mille francs. »

On le voit, nos capitalistes ne restent pas inactifs. Le mouvement pour la transformation de notre système actuel de fabrication est désormais lancé. Il est question aussi de l'installation d'une manufacture d'horlogerie aux Brenets. A bientôt la suite.

Un ami nous écrit d'Angleterre que le Conseil général (??) de New-York aurait solennellement prononcé sa dissolution, en déclarant que l'Association internationale des travailleurs a cessé d'exister.

Nous ignorions tout-à-fait qu'il y eût encore à New-York un groupe d'hommes portant le titre de *Conseil général*. Ce groupe, paraît-il, juge à propos de se dissoudre; nous ne pouvons que l'en féliciter.

Quant à l'Internationale, nous doutons que M. Sorge et ses amis parviennent à faire prendre au sérieux par les gouvernements leur déclaration qu'elle n'existe plus. S'il n'y a plus d'Internationale, la loi Dufaure n'a plus sa raison d'être: eh bien, nous osons parier que les Versaillais ne l'abrogeront pas.

Encore un assassinat dans les prisons de France à Belle-Isle (en mer).

Citoyens,

Comme vous avez eu la bonté de publier dans votre journal les renseignements concernant nos amis détenus dans la prison de Thouars (Deux-Sèvres), je vous envoie les détails que je viens de recevoir sur la mort du citoyen Asselineau, commandant de la garde nationale de Cosne, condamné à 10 ans de détention pour avoir pris part à une manifestation pacifique en faveur de la Commune de Paris. La vérité a mis un peu de temps à se faire jour, mais elle a fini par arriver, Voici la lettre que je vous prie de reproduire:

« Cher ami, les renseignements que vous » désiriez, comme nous, sur la fin tragi- » que de notre pauvre ami Asselineau, nous » sont enfin parvenus. Un soldat de la Com- » mune, X..., condamné à 5 ans de déten- » tion, vient de sortir de Belle-Isle. Placé » sous la surveillance de la police et ne » pouvant rentrer à Paris, son lieu de ré- » sidence, il a été interné dans un départ- » tement voisin du nôtre; il a donc pu de » vive voix nous donner ces détails. Il a vu » mourir Asselineau. Celui-ci avait été mis » au cachot pour un mois, pour avoir soi- » disant répondu un peu haut à un gardien. » Affecté déjà par des contrariétés de fa- » mille, et souffrant d'étourdissements fré- » quents, il avait été très surexcité en se » voyant mettre au cachot injustement. » Asselineau, âgé de 67 ans, gros, court » et d'un tempérament sanguin demandant » beaucoup d'air et d'exercice, ne put sup- » porter cette situation. Se sentant étouffer, » il demanda les soins du médecin, qu'on » appelle ici le médecin des chevaux de » bois. On ne lui donna pour tous remèdes » que des pilules d'opium qui ne servirent » qu'à l'étourdir davantage. Au bout de » trois jours, ne sentant pas de mieux, il » fut à la visite, et en sortant il tomba » frappé d'apoplexie. Le médecin l'a aban- » donné deux heures entières sans lui » porter secours, et l'a laissé étouffer quand » une saignée ou tout autre moyen eût en- » core pu le sauver.

» Voilà, cher ami, ce qui nous a été ra- » conté par un de ses camarades qui a » assisté à son agonie et qui l'a vu expirer » sous ses yeux. Le rapport qui a été fait » constate bien que la mort est le résultat » de la rupture d'un anévrisme, mais cette » constatation commode est complétement » fausse. »

Asselineau, sous-officier de l'armée en 1830, s'était mêlé dans les rangs du peuple et avait combattu pendant les trois journées de juillet, sur les barricades, le gouvernement du jésuitisme et de l'étranger. Il fut décoré de juillet. Mais, républicain convaincu, il ne tarda pas à s'apercevoir que la révolution était escamotée et que Louis-Philippe n'était pas la « meilleure des républiques. » Aussi continua-t-il son opposition pendant les dix-huit annés du règne de l'usurpateur bourgeois. En 1846, après les désastres de l'inondation de la Loire et pendant un hiver des plus rigoureux, on le vit chaque jour porter des secours aux inondés de la Nièvre et du Cher. Correspondant de la *Réforme*, ami de Flocon, de Baune et de Caussidière, il reçut des vêtements et des sommes importantes qui furent réparties avec la plus grande impartialité et le plus grand dévouement. Les habitants de Cosne se rappellent encore à cette heure ces distributions fraternelles. Après la révolution de 1848, il fut nommé commandant de la garde nationale, et malgré les excitations de la police, il montra à tous combien il est facile de protéger la liberté quand, au lieu de mercenaires, le peuple lui-même est sous les armes.

Au coup d'Etat du 2 décembre, il fut, comme tous les républicains, menacé de la déportation, à laquelle il n'échappa que par miracle. Pendant les dix-huit années de l'Empire il ne cessa de faire de la propagande et de venir en aide à tous ses amis qui étaient en exil et dans les prisons. Au 4 septembre, nous le retrouvons de nouveau à la tête de la garde nationale, et ce fut grâce au courage de cet ennemi de toute tyrannie que la ville de Cosne dut de ne pas être envahie par les hordes prussiennes.

Asselineau devait à la fin payer de sa liberté et de sa vie son dévouement à sa cause et son amour pour son pays. A la suite d'une manifestation en faveur de la la Commune de Paris, il fut, comme tous ses amis, arrêté et condamné à 10 ans de détention pour *Crime d'opinion*. En voici la preuve éclatante :

Dans une lettre écrite le 16 novembre dernier au rédacteur du journal *le Peuple*, M. Limot, qui en 1871 était à la fois maire et sous-préfet de Cosne et qui a fait arrêter et condamner Asselineau et ses amis, dit :

« Que le rédacteur du *Peuple* a raison » de réclamer la grâce des condamnés par » le jury d'Orléans pour les faits qui se » passés à Cosne en avril 1871 ;

» Que malgré le respect dû au verdict » du jury, il est permis de dire que ce » verdict a été rendu sous l'impression de » la terreur dont les événements de Paris » avaient frappé la France ;

» Que sur le terrain de l'amnistie tous » les républicains sont d'accord, et que » pour les condamnés de Cosne l'amnistie » sera *un simple acte de justice*, puisqu'il » n'y a eu que des *intentions non suivies* » *d'effets*. »

Est-ce assez clair ? Contre les républicains de Cosne il n'y avait rien, absolument rien que des *intentions*. Mais le jésuitisme s'inquiète peu de la justice, il a pour principe l'extermination de ses adversaires et par tous les moyens possibles. Et quand il peut faire naître une occasion il en profite.

Quand il n'a plus, comme au bon vieux temps, toutes les tortures à sa disposition, les oubliettes, le plomb, le fer et le feu ; quand il n'a pas la guerre sans pitié des rues, les exécutions sommaires, les tueries en masse, les poteaux de Satory ; il a en réserve la prison, la déportation, les bagnes à six mille lieue, la torture morale, les cachots, l'étouffement lent et calculé.

Les lecteurs de votre journal ont vu comment le citoyen Rigollet, vieillard de 70 ans, exténué, malade et privé des soins de sa femme, est mort dans la prison de Thouars.

A Cosne, personne n'ignore que la courageuse citoyenne Poupet, condamnée à six mois de prison, a été soumise à Rouen au régime odieux des centrales et qu'elle est sortie de prison pour mourir d'épuisement, d'anémie et de phthisie ;

Et la France entière sait que le membre de la Commune Verdure, si affectueux, si dévoué à sa famille, privé pendant un an de la correspondance de sa femme et de ses enfants et se croyant délaissé de ceux qui lui étaient le plus chers, est mort de tristesse et de désespoir à la Nouvelle-Calédonie ;

Que Maroteau, ce jeune journaliste de 20 ans, condamné pour un article de journal à la peine do mort commuée en celle des travaux forcés à perpétuite, est mort au bagne frappé par la phthisie aussi sûrement que par les balles du peloton d'exécution.

Quant à Asselineau, il a été tout simplement assassiné.

Qendant quarante années j'ai été son ami. Connaissant sa nature fière, son tempérament apoplectique, son caractère rendu irritable par l'âge, la captivité et la maladie, et d'autre part connaissant les cachots de Belle-Isle pour y être resté moi-même enfermé à plusieurs reprises, cachots dans lesquels, privé d'air et de lumière, j'ai failli la première fois perdre la raison et la seconde fois la vie, puisque j'en suis sorti à moitié mort, je déclare en conscience et sur l'honneur que le directeur qui a mis au cachot pour un mois le citoyen Asselineau et le docteur qui le sachant aussi malade l'y a maintenu, ont commis l'un et l'autre un assassinat froidement prémédité. Ils doivent être renvoyés l'un et l'autre devant la cour d'assises comme de misérables et lâches criminels.

Après cela, il s'agira de savoir si la torture doit être maintenue sous la république, et si d'honnêtes citoyens, condamnés pour des opinions politiques, peuvent être, par règlement, condamnés à la peine de mort.

F. Gambon.

Nouvelles de l'Extérieur.

France.

On nous écrit de Paris :

Bien que le mouvement actuel des corporations ouvrières parisiennes n'en soit encore qu'à sa phase préparatoire, qu'il ne soit en quelque sorte qu'ébauché, et que beaucoup d'idées arriérées s'y mêlent aux aspirations socialistes, il y a cependant un fait que nous constatons avec plaisir : c'est que ce mouvement est anti-gouvernemental, anti-*Etatiste* si l'on peut se permettre cette expression barbare. Le programme des corporations parisiennes est en cela précisément l'opposé du programme des ouvriers anglais ou allemands : tandis que ces derniers réclament l'intervention de l'Etat, et se posent pour idéal d'avenir un Etat populaire, un Etat-providence qui prendrait en mains la gestion du travail social, les ouvriers parisiens repoussent le concours de l'Etat ; ils ne veulent pas entendre parler d'une organisation du travail qui aboutirait à ériger le gouvernement en patron ou en capitaliste commanditaire des associations ouvrières.

L'organe le plus répandu des sociétés ouvrières de Paris, la *Tribune*, s'exprime à ce sujet de la façon la plus catégorique dans son numéro du 6 décembre. Il sera sans doute intéressant pour vos lecteurs de connaître le langage de la *Tribune*, et de constater ainsi la communauté d'idées qui règne sur ce point entre les ouvriers de Paris et l'Internationale anti-autoritaire. Voici donc les principaux passages de l'article de la *Tribune* :

« Une différence très profonde et à notre avis très importante entre le mouvement socialiste d'aujourd'hui et celui de 1848, c'est qu'aujourd'hui *l'ouvrier répudie le concours du gouvernement*. Dans son bon sens il a compris qu'il lui faudra des siècles avant que l'Etat, s'il s'y décide jamais, prenne en main la cause du travail et l'émancipation des travailleurs ; il a encore tout frais dans sa mémoire les 100,000 francs de la délégation à Philadelphie. Il sait en outre que l'Etat ne donnerait jamais son crédit sans des garanties ; et des garanties ne pourraient être que *la fonctionnarisation de l'industrie et des ateliers sociaux, c'est-à-dire le pire malheur qui pût tomber sur notre société*.

» Dans ces circonstances, compter sur l'Etat, c'est se payer d'illusions enfantines, c'est vouloir river encore plus fort la chaîne du salariat, c'est remettre à l'éternité la solution de la question sociale. L'instinct supérieur qui anime toujours les masses n'a pas trompé les travailleurs de 1876 ; aussi repoussent-ils hautement l'Etat-providence, que certains théoriciens seraient tentés de leur présenter comme unique espérance. Ils n'ont confiance qu'en eux-mêmes, et ne comptent que sur leur initiative propre et la puissance de l'association, pour préparer le nouvel état social où le travail aura la place qu'il mérite. »

Qu'on remarque bien une chose. Du temps de l'Empire, lorsque les internationaux déclaraient qu'ils ne voulaient rien avoir avoir à faire avec l'Etat, il pouvait rester quelque place à un malentendu, à une interprétation erronée ; on pouvait prétendre que ce qu'ils repoussaient, ce n'était pas l'Etat en lui-même, mais seulement l'Empire. Mais aujourd'hui les choses ont changé : l'Empire n'est plus là, la France est en République démocratique, le peuple est souverain ; en s'adressant à l'Etat, les ouvriers ne mendieraient plus les faveurs d'un gouvernement usurpateur, ils réclameraient l'appui du gouvernement librement élu par le peuple lui-même. Et cependant les ouvriers témoignent autant de répugnance pour l'Etat-République que pour l'Etat-Empire ; ce qui signifie clairement qu'ils ne veulent pas du socialisme d'Etat, du socialisme autoritaire.

Vous le voyez, les travailleurs parisiens, malgré ce qui manque encore à leur programme, sont sur la bonne voie. Les événements des prochaines années se chargeront bien d'achever de leur ouvrir les yeux, en les forçant, bon gré mal gré, d'abandonner le terrain légal et pacifique pour se placer avec nous sur le terrain révolutionnaire.

—

Dans une correspondance adressée récemment de Paris au journal de Londres *the Weekly Dispatch*, nous lisons ce qui suit :

« Les délégués qui ont représenté les corporations ouvrières françaises à Philadelphie n'ont pas été autorisés à convoquer une réunion publique à la rue d'Arras. Le gouvernement a craint une nouvelle explosion d'*internationalisme*. Il avait trouvé, dans les discours prononcés au Congrès ouvrier, une tendance décidée vers cette direction, et il a craint que si les délégués revenus d'Amérique étaient autorisés à parler, les ouvriers de Paris ne se jetassent tête baissée dans une guerre sociale. En croyant à la résurrection de l'internationalisme, le gouvernement est dans le vrai. Où il se trompe, c'est lorsqu'il se figure qu'il peut extirper ce qu'il croit être une maladie, mais ce qui est en réalité une conséquence inévitable de la science moderne. En présence des chemins de fer, de la na-

vigation à vapeur, du télégraphe, des machines à vapeur, et d'une dette nationale qui est maintenant la plus considérable de l'Europe, le gouvernement français est impuissant à empêcher pendant longtemps les ouvriers d'instituer, en opposition à l'Internationale des banquiers juifs, une contre-Internationale pour leur propre protection. »

Voilà l'appréciation d'un correspondant bourgeois sur la véritable signification du réveil toujours plus marqué qui se produit au sein du prolétariat de Paris.

—

On nous écrit :

Grande nouvelle ! Le ministre Dufaure, l'auteur de la loi contre l'Internationale, est renversé du pouvoir, et il est remplacé à la présidence du conseil, *par un membre de l'Internationale.*

Oui, par un membre de l'Internationale, reçu dans l'association en février 1865, sous le numéro 606, ainsi que le constatent les registres du bureau de Paris.

Voilà ce qui s'appelle un triomphe du socialisme, ou je ne m'y connais pas !

...Malheureusement, le numéro 606 s'appelle *Jules Simon*, généralement connu dans le monde politique sous le nom de *Judas Sinon*, — un traître et un fourbe.

Consolons-nous, ce n'est pas des ministres que le peuple ouvrier attend son salut.

Allemagne.

Le jour des élections au Reichstag a été fixé au 10 janvier prochain. Dans toute l'Allemagne règne en ce moment une agitation considérable ; les assemblées populaires se suivent coup sur coup, et il est à prévoir que non-seulement les députés socialistes actuels seront réélus, mais que de nouveaux candidats ouvriers sortiront de l'urne.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous les incidents intéressants qui pourraient se produire.

Italie.

Une lettre de Caorso nous apprend que les ouvriers arrêtés dans cette localité il y a deux mois sont toujours en prison, attendant leur procès.

Quant à Berni, qui avait fondé la section de Caorso, il est actuellement en Serbie, officier dans la légion italienne, où il a rencontré, paraît-il, un grand nombre de socialistes.

—

Le journal milanais la *Plebe* publie de prétendues correspondances particulières de Paris ; ces correspondances sont tout simplement fabriquées par la rédaction en se servant des lettres parisiennes que publie notre *Bulletin*.

Quand la *Plebe* (comme elle l'a fait dans presque tous ses derniers numéros) nous emprunte nos articles de fond et les publie comme siens, sans nous nommer, nous ne nous plaignons pas : au contraire, nous sommes bien aises de voir nos idées reproduites et propagées. Mais fabriquer de fausses correspondances au moyen des correspondances authentiques que reçoit un autre journal, c'est un procédé qui nous déplaît et qui devrait être banni de la presse socialiste.

Le *Vorwärts* de Leipzig a reproduit la lettre de Paris publiée dans notre numéro du 26 novembre ; mais il l'a reproduite telle quelle, et en indiquant qu'il l'empruntait au *Bulletin* : voilà comme il faut agir entre confrères.

Angleterre.

(Correspondance particulière du Bulletin).

Les bourgeois libéraux qui travaillent à répandre l'instruction dans les classes inférieures ont pour but de rendre leur exploitation générale plus profitable, et de plus, d'y recruter quelques sujets distingués qu'ils incorporent à leur caste et qui renforcent d'un sang nouveau le camp privilégié. Pas un n'a pour but la suppression des classes, l'égalisation des hommes.

Sans croire, comme quelques prétendus socialistes, que la propagation de l'instruction soit la base de l'émancipation du prolétariat, je pense qu'elle peut en mettre sur la voie. Je serais donc en général porté à considérer comme plaidant les circonstances atténuantes dans le compte assez dur que la société bourgeoise aura à rendre de sa longue domination, les efforts qu'elle aura faits pour généraliser l'instruction, quelles que soient d'ailleurs ses intentions. Cela est surtout vrai, ce me semble, lorsque les enfants seront arrachés non-seulement au vagabondage et à l'ignorance, mais surtout au système perfectionné de crétinisation merveilleusement appliqué par les clergés. Donc, en faisant toutes les réserves voulues sur le fonds de l'enseignement contenant encore pas mal de religion, et autant que possible d'amour de la patrie et de respect de la propriété, je vais parler avec assez de sympathie de l'institution récente des *school boards*.

Il y a six ans, l'enseignement populaire était entièrement entre les mains du clergé. La plupart des pasteurs avaient leur école dirigée par un de leurs domestiques ; quelques écoles libres ne subsistaient qu'avec leur appui accordé suivant les circonstances. Dans ces écoles fréquentées par une petite minorité, on apprenait fort incomplétement à lire et à écrire, pas davantage à calculer, puis plus rien, si ce n'est de la Bible, et encore de la Bible, avec l'infinité des ineptes commentaires qui ne le cèdent en rien aux niaiseries catholiques.

A la vérité, sous la pression de l'opinion publique exprimée parfois dans des meetings ou des journaux, ou grâce à l'initiative de gens pieux, mais un peu moins gredins que leurs confrères, il s'était formé quelques sociétés pour l'amélioration de l'instruction, la Société nationale, l'association *Home and colonial* ; mais les progrès réalisés étaient nuls, à part la construction de quelques édifices scolaires un peu moins inconfortables, mais toujours plus soignés à l'extérieur qu'à l'intérieur.

En 1870, le Parlement votait une loi (*Education act*) établissant des comités scolaires électifs (*school boards*) dans toutes les localités qui le désireraient. En fait, il s'en établit presque partout en Angleterre, en moindre proportion en Ecosse et en Irlande.

Avant d'aller au fond, signalons de curieux accessoires. Si quelques *boards* locaux restèrent isolés, la plupart se formèrent en *unions* plus étendues, ayant généralement pour noyau une ville plus ou moins importante. Aux élections qui eurent lieu en octobre 1870, le suffrage secret fut appliqué pour la première fois (il l'a été une fois depuis pour l'élection au Parlement ; le vote pour les autres comités locaux est encore public). Tous *contribuables*, propriétaires ou locataires principaux d'une maison, sont électeurs, quel que soit leur sexe ; les femmes sont éligibles, et il y en a toujours eu d'élues. Les électeurs ayant par exemple quatre candidats à nommer, peuvent accumuler leurs quatre votes sur une seule personne. Je pense sur la question du suffrage absolument ce qu'en a dit Brousse dans son excellente brochure ; c'est un procédé absurde qui n'a pas même pour lui la simple présomption de justice et de vérité ; c'est un expédient qui tranche les questions, mais ne les résout pas. Mais dans le cas actuel, il me semble que le vote fonctionne de la manière la moins irrationnelle qui lui soit possible.

(La fin au prochain numéro.)

Fédération jurassienne

Réunion publique, lundi 18 courant à 8 heures du soir, au *Lion d'or*, à St-Imier.

Ordre du jour :

Le travail et la science.

—

Section des métiers réunis du district de Courtelary.

Assemblée générale lundi 18 courant à 7 heures du soir au *Lion d'or*, à St-Imier.

Ordre du jour :

1° Délibération sur le projet de statuts ;
2° Constitution du bureau.

La commission d'organisation.

Un membre de l'Internationale nous écrit de Lugano en date du 13 courant :

« Si la section dite du Ceresio existe, il faut qu'elle soit clandestine. Personne ici n'en parle ou ne veut en entendre parler. Elle a réussi d'autre part à discréditer le travail socialiste dans cette ville ; car tous les Luganais qui en ont fait partie, en sont sortis dégoûtés ; et maintenant, confondant le Ceresio avec l'Internationale et le socialisme, ils croient que tous les socialistes sont des brouillons et que l'Association internationale est une machine à escroquer de l'argent. »

LE CALENDRIER.

51e SEMAINE

17—23 décembre.

17 D.

18 L.

19 Ma. — 1789. Création des assignats, papier-monnaie représentant la valeur des biens nationaux.

20 Me. — 1590. Mort d'Ambroise Paré, né en 1517. Le père de la chirurgie moderne, il lui donna pour base l'anatomie, et fit prévaloir l'expérience sur l'autorité des anciens.

21 J. — 1876. 11 h. m. solstice ; le soleil passe au méridien le plus bas possible ; l'hiver commence, jour le plus court de l'année.

22 V.

23 S.